

Déclaration d'incorporation d'une quasi-machine

Conformément à la Directive machines 2006/42/CE, Annexe II1B

Description de la quasi-machine

Produit: composants d'alimentation
Type: Conv.à basc.(flip)
Nom commercial: Conv.à basc.(flip)200 / Conv.à basc.(flip)300

N° matériel : 50436249 / 50436250 / 50436251 / 50436252
 50461213 / 50461214

Fonction: Sur le Conv.à basc.(flip), les composants sont acheminés et séparés par des impulsions.

Directives CE appliquées: Directive sur les machines 2006/42/CE
 Directive RoHS 2011/65/UE

Normes harmonisées appliquées en particulier: EN ISO 12100:2010

Les normes suivantes ayant attrait à la santé et la sécurité, incluses dans l'annexe de la directive cité plus haut, sont utilisées et respectées :

1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.3.2, 1.3.4

La documentation technique pour cette **quasi** - machine a été établie selon l'annexe VII B. Le fabricant se soumet à l'obligation de transmettre par voie électronique ces documents techniques aux administrations nationales compétentes.

Les documents spéciaux ci-dessus peuvent être demandés auprès de:

Andreas Ixmeier
 Responsable Qualité
 Afag GmbH
 Wernher-von-Braun-Straße 1
 DE-92224 Amberg

La mise en exploitation de la quasi - machine est interdite jusqu'à ce que la quasi - machine soit incorporée dans une machine et que celle-ci corresponde aux directives européennes sur les machines, conformément à l'annexe II 1A.

Lieu, date: Amberg, 14/05/2020
Société: Afag GmbH
Adresse: Wernher-von-Braun-Straße 1
 DE-92224 Amberg

Mandataire:

Noms des signataires:

Position des signataires:



Klaus Bott
 Directeur



Peter Vollmer
 Fondé de pouvoir